

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 328

présenté par

M. Abad

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.